



# RÉUNION DU CONSEIL DE DIRECTION DE L'ETF 27 NOVEMBRE 2008

## PROCÈS-VERBAL

### 1. Introduction

La réunion automnale 2008 du conseil de direction de l'ETF se tient ce 27 novembre à Turin. Elle est présidée par Gordon Clark, chef d'unité en charge de la formation tout au long de la vie auprès de la DG Éducation et culture de la Commission européenne. Elle accueille les nouveaux membres représentant l'Italie (Alberto Cutillo), la République tchèque (Katerina Molnárová), la DG Élargissement (Timo Summa) ainsi que le membre suppléant pour la France (Vincent Honorat). La DG Relations extérieures de la Commission européenne est représentée par Ronan MacAongusa. La Croatie a envoyé un observateur, tandis que le Cedefop est représenté par sa directrice Aviana Bulgarelli. Assistent également à la réunion les fonctionnaires suivants de la Commission: Elvira Angulo Rodríguez de la DG Élargissement, Elena Pascual Jiménez et Belén Bernaldo De Quirós de la DG Éducation et Culture ainsi qu'Annamaria Molnar de l'Office de coopération EuropeAid.

La Bulgarie, Chypre, la Lituanie, Malte et la Slovaquie ne sont pas représentés. Par ailleurs, la Turquie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine n'ont pas envoyé d'observateur.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans aucune modification.

### 3. Suivi de la réunion précédente

#### i. Procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion précédente ayant eu lieu en juin 2008 est modifié à la demande de **M. Honorat (FR)**. La modification adoptée porte sur la section relative à la coopération avec les États membres de l'UE afin d'inclure davantage de détails concernant les activités de la présidence française exposés par M. Mezel (FR) lors de ladite réunion.

#### ii. Suivi des points d'action et des procédures écrites

Les actions ci-après ont été menées dans la foulée de la réunion de juin 2008:

- Parmi les points à l'ordre du jour de cette réunion, citons l'information sur le budget 2009, la refonte du règlement, un nouveau questionnaire et un état des lieux relatif à l'implication des États membres dans les activités de l'ETF, le rapport final concernant le déploiement du plan d'action d'évaluation externe ainsi qu'une présentation des travaux du service d'audit interne.
- L'ETF a pris part à un certain nombre de manifestations pertinentes organisées dans le cadre de la présidence française. Elle a joué un rôle essentiel lors de certaines réunions relatives à l'établissement de l'Union pour la Méditerranée.

Certains des points d'action de la dernière réunion étaient liés à l'approbation de la refonte du règlement. Citons la mise à jour du règlement interne du conseil de direction, la présentation pour approbation des documents révisés du groupe consultatif international ainsi qu'une proposition de gestion des demandes

dans le cadre d'un mandat géographiquement élargi. Dans la mesure où la refonte n'a pas encore été approuvée, ces points n'ont pas été portés à l'ordre du jour.

Trois procédures écrites ont été menées: en juin concernant les comptes finaux de 2007, en juillet concernant le recrutement du directeur et en septembre concernant le budget révisé.

**Mme Scheys (B)** reçoit la confirmation que les réunions du groupe de pilotage entre l'EFT et la DG Élargissement se tiennent désormais régulièrement.

## 4. Rapports verbaux

### i. État d'avancement des politiques et programmes de la Commission ayant des répercussions sur l'ETF

**Gordon Clark** fait part des dernières évolutions dans le domaine de l'éducation et de la culture.

Concernant la refonte du règlement de l'ETF, des progrès sont enregistrés. Un second vote est prévu au Parlement européen pour la semaine du 15 décembre 2008.

Le budget 2009 de l'ETF doit recouvrir son niveau de l'exercice 2007 (environ 19,87 millions EUR). Cependant, son montant total est soumis à réserve dans l'attente de l'adoption de la refonte du règlement.

La date limite pour le dépôt des candidatures au poste de directeur de l'ETF était fixée au 10 novembre 2008. À cette date, 140 candidatures issues de 25 pays différents ont été réceptionnées. Au terme d'une première analyse, 85 candidatures ont été retenues pour la phase suivante. Le comité d'évaluation des recrutements se compose de deux directeurs issus de la DG Éducation et Culture, de deux représentants des DG Élargissement et RELEX, d'un observateur (tchèque) membre du conseil de direction et d'un représentant de la DG Administration. Une liste de présélection doit être établie pour la mi-mars 2009 et les entretiens avec le conseil de direction doivent avoir lieu en avril. Le candidat retenu étant censé donner une présentation devant le Parlement européen, le processus de recrutement doit se terminer avant les élections de juin 2009.

Concernant les évolutions politiques, une communication de la Commission européenne (COM (2008)800) a été adoptée le 26 novembre. Elle a trait aux mesures visant à remédier à la crise économique actuelle. Pour l'essentiel, elle repose sur deux approches: des actions à court terme destinées à améliorer la compétitivité, et des investissements à plus long terme dans la formation et le recyclage. Cela est susceptible de se traduire par une augmentation des investissements dans les domaines de l'éducation et de la formation, ce qui influencerait les activités de la DG Éducation et Culture, du Cedefop et de l'ETF.

Un nouveau cadre stratégique pour l'éducation et la formation est en cours de préparation, car le programme «Éducation et formation 2010» touche à sa fin. Il devrait traiter de questions essentielles comme le cadre européen de certifications, les compétences clés, les éléments de comparaison comme la maîtrise de la lecture, qui ont déjà été approuvées sans toutefois être mises en œuvre. Ce nouveau cadre devrait aborder autant de thèmes que l'essor de l'apprentissage tout au long de la vie, l'amélioration de la qualité et de l'efficacité, la citoyenneté active, l'innovation et la créativité (le prochain thème de l'Année européenne) et le renforcement de la méthode ouverte de coordination dans les domaines de l'éducation et de la formation. La nouvelle stratégie de Lisbonne post-2010 sera adoptée le 16 décembre 2008. Le même jour paraîtra la communication *De nouvelles compétences pour de nouveaux emplois* demandée par le Conseil lors de sa réunion du printemps 2008 afin de mieux ajuster les compétences aux besoins du marché du travail. L'ETF pourrait être amenée à jouer un rôle dans ce domaine dans les pays hors Union européenne.

Concernant le processus de Copenhague, un communiqué adopté à Bordeaux le 26 novembre dernier insiste sur la nécessité d'améliorer l'adéquation entre l'enseignement et la formation professionnels et le marché du travail. Le cadre européen de certifications devrait être officiellement adopté au printemps 2009. Son lancement sera marqué par une conférence organisée par la présidence suédoise au second semestre 2009. Ce cadre européen de certifications est assorti d'une série de critères lui permettant d'être en relation avec le cadre de qualifications de l'enseignement supérieur. Un outil a été conçu et mis en ligne à cet égard. En janvier, l'ETF organise à Bruxelles une conférence majeure consacrée à la dimension extérieure du cadre européen de certifications.

**Ronan MacAongusa** aborde les dernières évolutions relatives aux instruments de politique extérieure.

Dans la foulée d'une session extraordinaire du Conseil Affaires générales, un nouveau partenariat oriental verra le jour le 3 décembre. Il concernera les six nations orientales du voisinage de l'Union

(Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, Moldavie et Ukraine). Ce partenariat est instauré dans la foulée du conflit de l'été dernier entre la Russie et la Géorgie. L'idée est d'encourager une plus grande intégration économique, d'améliorer la mobilité des citoyens, d'intensifier le dialogue politique et de resserrer les liens avec l'UE ainsi qu'entre ces six pays eux-mêmes. Les questions de développement du capital humain, y compris l'enseignement et la formation professionnels, l'enseignement supérieur et l'apprentissage tout au long de la vie, sont également abordées. Le document complet relatif à ce partenariat est disponible sur le site Internet <http://www.europa.eu>.

Concernant l'Union pour la Méditerranée, le sommet de Paris du mois de juillet consacré au «processus de Barcelone» a été le cadre d'un accord afin de capitaliser sur les éléments positifs dudit processus en enrichissant les relations à travers une copropriété plus large et l'offre d'avantages tangibles aux citoyens de la région. En juillet, les chefs d'État et de gouvernement se sont mis d'accord afin de renforcer leurs activités dans les domaines suivants: la lutte contre la pollution en Méditerranée, les autoroutes maritimes et terrestres, la protection civile, les énergies alternatives, un plan solaire méditerranéen, l'enseignement supérieur et la recherche, la création d'une université euro-méditerranéenne et l'initiative de développement économique de la Méditerranée. Les 3 et 4 novembre, les ministres des Affaires étrangères des pays impliqués dans le processus de Barcelone sont convenus de rebaptiser cette initiative «Union pour la Méditerranée». De même, cette Union disposera d'un secrétariat à Barcelone, composé d'un secrétaire général et de cinq adjoints provenant de Grèce, d'Israël, d'Italie, de Malte et des Territoires palestiniens occupés. La Ligue arabe siègera en tant que membre à part entière. Le 9 juin, l'université euro-méditerranéenne a été inaugurée en Slovaquie. Elle est conçue afin d'encourager à l'avenir la coopération dans l'enseignement supérieur. Une première conférence ministérielle sur le thème de l'enseignement supérieur s'est tenue au Caire en juin. Elle a débouché sur la création d'un groupe d'experts qui veillera tout particulièrement à promouvoir la mobilité académique et à améliorer les mécanismes d'assurance qualité; il se penchera également sur les questions liées à la reconnaissance des diplômés et des périodes d'étude, qui pourrait conduire à la mise sur pied à l'avenir de cursus conjoints entre des universités de la région méditerranéenne et l'UE. La prochaine rencontre ministérielle de ce type est planifiée au second semestre 2009.

Concernant l'actualité plus générale de la politique européenne de voisinage (PEV), des plans d'action mis en œuvre avec quatre pays (Israël, Maroc, Moldavie, Ukraine) ont été intensifiés de façon à approfondir les relations avec ces pays. Le 21 septembre, le sommet UE-Ukraine a décidé d'entamer des négociations concernant un nouvel accord d'association, y compris dans le domaine des relations politiques et économiques, ainsi que la création d'une zone de libre-échange accordant une place importante au rapprochement des réglementations et contribuant à l'intégration progressive de l'Ukraine dans le marché intérieur. Cet accord portera également sur l'éducation, la formation et la jeunesse. Toutefois, les négociations devraient encore se prolonger durant une année supplémentaire, avant ratification en 2010 ou 2011. Le 18 juin, le conseil conjoint d'association avec Israël s'est accordé à approfondir les relations entretenues. Les activités devraient porter sur divers domaines: coopération économique et sociale, commerce, justice et affaires intérieures, énergie, transports, société de l'information, éducation, formation, culture, jeunesse et coopération trilatérale. En juillet, une communication conjointe de l'UE et d'Israël a abordé diverses questions comme la promotion de la mobilité des étudiants, des chercheurs, du personnel universitaire et des jeunes, le dialogue ayant trait à la formation tout au long de la vie (y compris le cadre européen de certifications) ainsi que les TIC. En septembre, le sommet UE-Maroc a marqué son accord sur le statut avancé du Maroc, qui prévoit son intégration progressive dans le marché intérieur, ainsi que l'amélioration des relations économiques, politiques et commerciales avec l'UE. Il comprend également l'adoption future d'un accord de libre-échange. En matière d'éducation et de formation, des travaux sont envisagés pour améliorer la visibilité des qualifications et leur certification. L'objectif est l'alignement sur le cadre européen de certifications à travers l'amélioration de la coopération interscolaire et interuniversitaire dans l'apprentissage des langues, la modularisation des cursus universitaires ainsi que leur alignement sur les normes et pratiques européennes.

En octobre, le Conseil Affaires générales a entériné l'idée d'ouvrir également des négociations avec la Moldavie concernant un accord élargi qui irait au-delà de l'actuel accord de partenariat et de coopération. Ce processus dépendra de la capacité de la Moldavie à intégrer les pleins effets de la libéralisation des échanges commerciaux. La Commission entame une étude de faisabilité à cet égard et prépare des projets de directives de négociation pour approbation par le Conseil début 2009.

On s'attend à ce que des demandes semblables d'accord élargi émanent prochainement d'Égypte, de Jordanie et de Tunisie. Les évolutions enregistrées avec chacun de ces pays seront abordées au cas par cas d'une façon qui sera cohérente avec l'approche générale de la PEV, qui intègre le principe de comparatifs convenus.

Quelques pays PEV ont ratifié des protocoles leur permettant de prendre part à certaines activités menées par les agences et programmes de l'UE.

En juillet, la Commission a reçu un mandat négocié relatif à un futur accord-cadre avec la Lybie. Les premières négociations ont eu lieu en novembre. Elles ont porté sur un échange de vues préliminaire concernant des questions relevant de la politique, du commerce, de l'énergie, de la justice et des affaires intérieures. Les négociations suivantes auront lieu en février à Tripoli. Elles devraient avoir trait aux transports, à l'éducation, à la santé et à la pêche. On s'attend à ce que ce processus de négociation complet nécessite encore deux années supplémentaires.

**Timo Summa** de la DG Élargissement fait un état des lieux des activités de l'UE dans les Balkans occidentaux en termes de processus d'élargissement et d'instrument d'aide de préadhésion (IAP).

À l'heure actuelle, on dénombre trois pays candidats ainsi que cinq pays candidats potentiels. Les documents de stratégie comportant un inventaire des progrès réalisés à ce jour en matière d'adhésion ont été publiés en même temps que les priorités pour 2009.

Concernant la Croatie, les négociations pourraient entrer dans leur phase finale en 2009, moyennant certaines conditions. Le calendrier sera adapté selon l'état d'avancement qui est étroitement surveillé par la Commission.

L'ancienne République yougoslave de Macédoine a réalisé certains progrès, mais des efforts supplémentaires s'avèrent nécessaires en matière d'élections libres et équitables pour améliorer le dialogue entre les principaux partis politiques et les citoyens. La Commission continue à suivre les progrès enregistrés. Les élections de mars 2009 constitueront un moment clé à cet égard.

L'Albanie, la Bosnie-et-Herzégovine et le Monténégro ont réalisé des progrès concernant le déploiement de l'accord intérimaire dans certains domaines de réforme. Toutefois, l'État de droit et les capacités administratives y demeurent des défis majeurs.

Moyennant certaines conditions, la Serbie pourrait acquérir le statut de pays candidat courant 2009. Au Kosovo, les préparatifs en sont encore à un stade précoce. Une étude de faisabilité concernant l'état des lieux actuel et les moyens de développement social et politique en présence sera vraisemblablement disponible à l'automne 2009.

En Turquie, le calendrier des négociations continuera à refléter le calendrier des réformes à l'échelon national. Le pays est à présent considéré comme une économie de marché opérationnelle. On s'attend à ce qu'il enregistre des progrès dans certains domaines comme les relations avec Chypre et le déploiement complet et non discriminatoire de protocoles supplémentaires.

En 2009, l'instrument d'aide de préadhésion dispose d'une enveloppe financière de 1,4 milliard EUR. Une nouvelle dotation de crise est prévue pour 2009. Le soutien à l'éducation est assuré par les programmes Tempus et Erasmus Mundus, tandis qu'un total de 500 bourses d'études seront financées pour l'année universitaire 2008/2009 au moyen d'un budget de 10 millions EUR. Au total, 103 étudiants de la *Western Balkan Window* ont été sélectionnés afin de poursuivre des études de troisième cycle au sein de l'UE. Le consortium sélectionné dans le cadre de cette fenêtre de coopération extérieure entend couvrir la totalité de la région et offrir 400 bourses d'études aux étudiants issus du premier cycle et au personnel universitaire. Pour l'an prochain, 20 millions EUR seront alloués au programme Erasmus Mundus afin de financer environ 1 000 bourses d'études. Le programme Tempus continuera à soutenir la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur. Une autre enveloppe de 20 millions EUR sera allouée pour les Balkans occidentaux.

## ii. Tendances et développements au sein de l'ETF

**Muriel Dunbar** souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil de direction et remercie Mme Bulgarelli (Cedefop) de sa présence. Celle-ci atteste de la solidité des liens unissant l'ETF et le Cedefop.

L'ETF se dit toujours préoccupée par le fait que la refonte du règlement n'ait pas encore été avalisée, ni en termes de réserve budgétaire pouvant éventuellement être appliquée par le Parlement européen, ni en termes de limitation de ses travaux dans l'intervalle. À l'heure actuelle, les recrutements et remplacements de personnel sortant ont été interrompus. À l'origine de cette situation, la demande du Parlement d'affecter la réserve aux titres 1 (frais de personnel) et 2 (coûts d'infrastructure) au lieu du titre 3 (coûts opérationnels).

L'ETF est cependant confiante. Elle pense que la refonte sera approuvée en seconde lecture en décembre. L'ensemble des documents présentés au conseil a été rédigé dans l'hypothèse que la refonte allait être approuvée à ce moment. Précédente pierre d'achoppement, la question de la

gouvernance est traitée à travers un nouveau mécanisme: une évaluation de chacune des agences de l'UE.

Cette évaluation est destinée à étudier l'influence concrète de la création, du fonctionnement, du rôle et de la place des agences de l'UE. Elle doit permettre d'améliorer la transparence du système. C'est la Commission qui présidera le comité d'évaluation. Celui-ci englobera le Parlement européen, des experts scientifiques ainsi que des représentants de ces agences. Il se penchera sur des questions liées à des aspects comme la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'impact de l'activité et l'efficience. Des recommandations à des fins d'amélioration seront émises dans des domaines comme la création et la mise sur pied d'agences de réglementation, la gestion, la gouvernance, le suivi et le contrôle.

Les publications constituent un domaine où le travail de l'ETF n'est pas entravé par la non-adoption actuelle de la refonte. C'est ainsi que, dernièrement, l'ETF a lancé un appel à candidatures pour le comité de rédaction. Même si aucune rémunération n'est prévue, 24 candidatures sont déjà parvenues. Une présélection a désigné huit membres issus d'horizons géographiques, de secteurs et de spécialités fort différents. Le nouveau comité de rédaction débutera ses activités en janvier 2009. Par ailleurs, l'annuaire 2008 de l'ETF consacré à l'apprentissage des politiques vient d'être bouclé. Une publication relative à l'orientation professionnelle sera finalisée début 2009. Cette dernière publication est fort opportune compte tenu du communiqué de la Commission concernant l'orientation tout au long de la vie. Ce communiqué mentionne que l'ETF a un rôle essentiel à jouer dans ce domaine dans les pays tiers.

L'ETF développe en permanence ses contacts avec les organismes nationaux et internationaux. Ainsi, elle collabore étroitement avec des organismes en Allemagne, au Danemark, en Espagne en Finlande, en France, en Italie et au Royaume-Uni. À l'échelon international, des activités communes ont été et sont menées avec l'OCDE, la Banque mondiale, le Fonds pour les Balkans, l'OIT et l'UNESCO. Parallèlement, les possibilités d'activités communes avec la Banque de développement asiatique et la Banque européenne d'investissement sont étudiées de manière active. Exemple concret: l'ETF a collaboré étroitement avec l'UNESCO à la formation à Amman de décideurs irakiens afin de contribuer à la réforme du système de formation professionnelle dans leur pays. En termes de réseaux internationaux, l'ETF est membre de plusieurs réseaux comme l'*International Financial Institutions Advisory Group* et l'*Inter-Agency Network for Education in Emergencies*.

Le rapatriement du programme Tempus auprès de l'Agence exécutive a eu lieu fin juin. L'ensemble des responsabilités administratives et budgétaires sont passées à la DG Éducation et Culture. Elles seront transférées à l'Agence exécutive fin mars 2009. Même si la plupart des membres du personnel de l'ETF-Tempus ont retrouvé un emploi, deux anciens agents ont entamé une action en justice contre l'ETF.

En réponse à une question de **M. Østerlund (DK)** concernant l'effet du principe d'apprentissage des politiques, la confirmation est donnée que l'ETF continue à soutenir les décideurs afin qu'ils conçoivent et déploient leurs politiques.

### iii. Coopération avec les États membres et les partenaires institutionnels

Un certain nombre de membres du conseil de direction ont accueilli et soutenu des activités de l'ETF durant le second semestre de l'année 2008.

**Mme Dimitova (BG)** a soutenu une mission d'étude pour des participants albanais.

**Mme Ail (EE)** a contribué à la conférence d'Erevan consacrée au partenariat social. Avec **M. Mezel (FR)** et **Mme Dimitova (BG)**, elle a participé au séminaire dédié au cadre de certifications national, à Rabat en novembre.

**M. Szent-Léléky (H)** a organisé un séminaire de sensibilisation à l'ETF à Budapest, tandis que **Mme Czarnecka (PL)** faisait de même en Pologne.

**M. Cutillo (I)** a apporté un soutien non négligeable au renouvellement de l'Italian Trust Fund ainsi que de l'accord relatif au site de l'ETF avec les autorités italiennes. Par ailleurs, il a également contribué à l'organisation d'une conférence de l'ETF sur l'enseignement et l'apprentissage, qui a eu lieu à Rome en octobre.

Des missions d'étude sur les cadres de certifications nationaux ont été organisées pour le programme MEDA et des participants croates, respectivement par **Mme Sams (UK)** et **Mme Blasco (E)**.

**Mme Vladuc (RO)** a également participé à un séminaire sur le thème des cadres de certifications nationaux, organisé à Turin.

**M. Lindqvist (FI)**, **Mme Soares (PT)** et **M. Henriks (S)** ont partagé leurs connaissances nationales dans divers domaines en soutien aux activités de l'ETF.

L'ETF a incité les membres du conseil de direction à s'impliquer davantage dans ses activités afin de présenter leur expérience positive dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels, d'une part, et les défis qu'ils ont dû relever et la façon dont ils l'ont fait, d'autre part. Un questionnaire ayant trait à leur éventuelle implication à l'avenir a été distribué.

**M. Honorat (FR)** présente les activités qui ont eu lieu dans le domaine de l'enseignement et de la formation pendant la présidence française.

Un certain nombre d'événements se sont déroulés dans le cadre des préparatifs pour l'Union pour la Méditerranée. L'ETF a activement contribué à la préparation de certains d'entre eux. Dans certains cas, elle sera impliquée dans leur suivi.

De même, l'ETF a été impliquée dans la rédaction par la présidence française des documents relatifs à l'éducation et la formation en Europe. À cet égard, un certain nombre de documents ont été publiés, y compris de la documentation relative aux préparatifs du programme Erasmus Mundus 2.

**Mme Molnárová (CZ)** présente les activités planifiées dans les domaines de l'éducation et de la formation, de l'emploi et de la coopération durant la prochaine présidence tchèque de l'UE.

En termes de priorités dans le domaine de l'éducation et de la formation, la présidence tchèque se penchera sur les programmes stratégiques au-delà de 2010, les partenariats entre les écoles et le monde du travail ainsi que le développement de l'enseignement supérieur en termes de qualité et d'ouverture.

Les événements suivants sont d'ores et déjà planifiés pour 2009:

- En février et mai, les sessions du Conseil.
- En mars, une réunion ministérielle informelle.
- En janvier, la conférence inaugurant l'Année européenne de la créativité et de l'innovation.
- Début avril, une conférence phare consacrée à l'éducation, aux entrepreneurs et aux employeurs.
- En mai, la réunion des directeurs généraux pour la formation professionnelle, liée à un autre séminaire dédié aux nouveaux outils de formation professionnelle.
- En juin, la réunion des directeurs généraux pour l'enseignement supérieur ainsi que celle du comité de l'éducation.

Une série de documents doivent voir le jour durant la présidence tchèque: un document concernant le nouveau cadre stratégique pour l'éducation et la formation au-delà de 2010, des recommandations du Parlement et du Conseil relatives au cadre de référence européen pour l'assurance qualité de la formation professionnelle (EQARF) et le système européen de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET), ainsi que des conclusions portant sur des partenariats entre établissements d'enseignement et de formation, d'une part, et employeurs, d'autre part.

## 5. Programme de travail

### i. Programme de travail 2009 de l'ETF

**Xavier Matheu** présente le projet de programme de travail 2009. Il a été élaboré dans l'hypothèse de l'approbation de la refonte du règlement. Ce programme s'attèle à la question plus générale du développement du capital humain, ainsi qu'à d'autres domaines connexes comme les compétences des immigrés. De même, il conforte l'approche individuelle par pays adoptée par l'ETF dans sa vision à moyen terme actuelle.

Deux objectifs principaux sont à distinguer: d'une part, contribuer à la conception de la politique vis-à-vis des pays partenaires et à sa mise en œuvre dans le domaine du développement du capital humain; d'autre part, aider les pays à tirer parti au maximum des possibilités offertes par les instruments d'aide extérieure de l'UE.

L'ETF se fixe des objectifs clés pour ses activités dans chacune des régions où elle est active. Dans la région IPA, les objectifs sont le soutien à la Commission dans l'identification et le déploiement de l'aide extérieure. Dans la région PEV, les principaux objectifs sont, d'une part, le renforcement de l'impact des interventions de l'UE dans le développement du capital humain en fournissant des éléments contribuant aux cycles des projets et des programmes et en améliorant la capacité des pays partenaires à réformer

leurs systèmes de développement du capital humain et, d'autre part, la promotion de la coopération régionale et des échanges d'expérience entre les pays. En Asie centrale, l'ETF entend contribuer au renforcement de la définition et du déploiement des politiques extérieures de l'UE en apportant son soutien au cycle du programme et en améliorant la faculté du pays partenaire à concevoir et déployer une politique propre.

Outre son travail sur le terrain, l'ETF va également animer une série de projets liés à l'innovation et l'apprentissage dans les domaines suivants: compétences propres à la compétitivité, études sur le capital humain, travail des femmes, apprentissage tout au long de la vie et flexibilité du marché du travail.

Parallèlement aux activités opérationnelles, le programme de travail comprend des volets relatifs à la communication d'entreprise et l'entreprise apprenante.

**Mme Scheys (B)** met en cause l'approbation par le conseil de direction des différents points figurant à l'ordre du jour (le programme de travail et, tout particulièrement, le budget 2009) dans la mesure où la refonte du règlement n'a pas encore été approuvée. Face à cette incertitude, elle estime que le conseil de direction n'est pas à même de rendre un avis éclairé sur les éléments qui lui sont présentés.

**Mme Soares (PT)** cherche à savoir comment les projets qui ne sont pas inscrits au budget seront financés en 2009 (le projet MEDA-ETE p. ex.). De même, elle se demande de quelle manière un projet peut se poursuivre dès lors que son financement s'interrompt, par ex. le projet innovation et apprentissage tout au long de la vie, qui prendra fin en 2009.

Le financement du programme MEDA-ETE diffère de celui des autres projets de l'ETF dans la mesure où il bénéficie d'une subvention distincte à des fins de fourniture d'une assistance technique. En outre, les enseignements tirés des projets venant à terme en 2009 seront exploités dans le cadre de projets futurs. Exemple dans ce domaine: les enseignements du projet sur les compétences pour réduire la pauvreté sont appliqués dans le cadre d'un projet de développement d'une nouvelle école en Asie centrale.

**Ronan MacAongusa** de la DG Relations extérieures explique que les fonds gérés par l'ETF à destination de projets dédiés au développement des ressources humaines ne représentaient qu'une partie des fonds disponibles dans ce domaine pour les programmes d'aide de l'UE.

**M. Honorat (FR)** félicite l'ETF pour la richesse du programme de travail et demande à ce que le texte fasse référence à l'orientation tout au long de la vie.

**M. Lindqvist (FI)** soutient l'accent placé dans le programme de travail sur l'apprentissage des politiques et le renforcement des compétences dans les pays partenaires.

**Mme Scheys (B)** souligne que l'ETF doit investir davantage dans les indicateurs de résultats plutôt que dans les indicateurs de production. L'ETF confirme que les plans de déploiement des projets 2009 comportent une définition plus explicite des résultats escomptés des projets dans le cadre d'une quantification des projets «orientée résultats».

## ii. **Projet de budget 2009 de l'ETF**

**Olivier Ramsayer** présente le projet de budget de l'ETF pour 2009. Il se chiffre à 19 870 000 EUR. La base précédente datant de 2006 (2007 et 2008 ayant été des exercices exceptionnels en raison de la limitation progressive de la fourniture d'aide technique au programme Tempus) indique que l'enveloppe 2009 représente une augmentation de 2,7 millions EUR dédiés spécifiquement aux activités menées en vertu du nouveau mandat.

Le Parlement européen a fait part de son intention d'appliquer au budget 2009 une réserve de 2,084 millions EUR dans l'attente de l'approbation de la refonte du règlement. Cette réserve doit être appliquée aux titres 1 et 2 du budget, sans incidence sur le titre 3.

**Mme Scheys (B)** demande à savoir comment l'ETF entend procéder si la refonte du règlement n'est pas approuvée.

**M. Honorat (FR)** demande des éclaircissements quant à la nécessité d'augmenter de façon substantielle les effectifs planifiés et quant au fait qu'une plus grande partie du budget devra, en conséquence, être affectée au titre 1.

**M. Schneider (D)** met en doute cette nécessité. Il demande une justification plus fouillée de cette importante augmentation du budget pour l'exercice 2009.

**Muriel Dunbar** explique que le montant total du projet de budget pour 2009 a déjà été approuvé par le Parlement européen début 2008. Un accord sur l'utilisation du financement supplémentaire et du montant libéré par le rapatriement de l'aide technique Tempus afin de renforcer le cœur d'activité de

l'ETF a déjà été passé avec le conseil. De même, elle confirme que l'approbation de la refonte du règlement devrait presque automatiquement entraîner la levée de la réserve évoquée.

Concernant les effectifs, l'ETF a eu besoin de gestionnaires de projet lors du démarrage de ses activités. Ces intervenants possèdent des profils qui diffèrent profondément de ceux à présent requis. À l'origine, la politique menée consistait à attirer des compétences externes. Or, cela ne permet pas de se constituer des capacités en interne. L'intention est de recruter des experts et d'investir dans l'évolution des collaborateurs en poste. Les experts que l'ETF entend recruter prochainement sont des économistes spécialistes de l'éducation et du marché du travail ainsi que des statisticiens.

### iii. Estimation provisoire des rentrées et dépenses et lignes directrices sous-jacentes pour 2010

**Olivier Ramsayer** offre une vue d'ensemble du budget planifié pour l'exercice 2010. Cohérent par rapport à l'exercice 2009, il augmente légèrement afin de refléter l'inflation. Les effectifs devraient également être comparables à ceux de l'année 2009. Le nouveau règlement financier, qui sera soumis au conseil en 2009, devrait cependant marquer un changement important, qui influencera la gestion du budget 2010.

Le conseil de direction approuve le projet de budget 2009, le projet de budget provisoire de l'exercice 2010 ainsi que le programme de travail de l'ETF pour 2009 reprenant les modifications demandées (cf. ci-avant).

## 6. Plan d'action d'évaluation externe de l'ETF

**Outi Kärkkäinen** offre une vue d'ensemble des progrès récents enregistrés dans le déploiement des activités de suivi découlant de l'évaluation externe de 2006. Concernant les domaines clés à aborder, l'ETF continue à accorder la priorité à certains pays, tandis qu'elle collabore avec d'autres agences, États membres et bailleurs de fonds. Les activités d'information et de diffusion avec le Parlement européen et le Conseil se poursuivent.

En termes d'efficacité et d'efficience, l'ETF soutient la facilitation des politiques et a renforcé la cohérence entre ses différents documents de planification. Les plans de déploiement par pays ont été détaillés plus avant.

Le suivi des projets constitue un autre domaine d'action à aborder à la suite de l'évaluation externe. Dans ce contexte, l'ETF s'est davantage penchée sur les indicateurs de réalisation, continuant pour ce faire à réaliser des enquêtes d'information en retour sur l'utilité de ses services.

L'ETF a amélioré sa coopération avec le conseil de direction de plusieurs manières: des pages réservées sur le site Web, des séminaires de sensibilisation dans les États membres ainsi que la participation de membres du conseil de direction à certaines activités opérationnelles.

En termes de communication et de diffusion de l'information, l'ETF dispose désormais d'un site Web en six langues, y compris l'arabe et le russe. Un nouveau feuillet d'information a été réalisé dans chacune des langues de l'Union, ainsi que dans les langues parlées dans les Balkans occidentaux. Le magazine de l'ETF paraît à présent quatre fois par an.

Les résultats et les effets du travail de l'ETF sont quantifiés dans le cadre d'évaluations commandées auprès d'évaluateurs externes. À titre d'exemple, des évaluations ont eu lieu en Bulgarie, en Égypte, en Roumanie, en Syrie et en Turquie. Les évaluations menées en Bulgarie et en Roumanie portaient sur des activités antérieures à leur adhésion.

## 7. État des lieux des audits 2008 et planification des audits 2009

**Francesca Gandini** présente l'état des lieux des travaux réalisés par le service d'audit interne. L'audit 2008 portait sur la gestion des ressources humaines. Son objectif était de s'assurer de son efficacité compte tenu de la mission, du mandat et des objectifs de l'ETF, ainsi que des besoins en compétences particulières des effectifs. Les auditeurs se sont tout particulièrement penchés sur la planification et le contrôle des ressources humaines, les procédures de recrutement, l'évaluation des performances et les promotions.



L'audit a estimé que la gestion des ressources humaines était satisfaisante. Des efforts supplémentaires ont cependant été demandés concernant la planification et les rapports ayant trait aux ressources humaines, la fixation d'objectifs individuels pour les membres du personnel et l'enregistrement des temps de travail.

L'ETF a préparé un plan d'action destiné à aborder ces questions. Il sera mis en œuvre en 2009.

Les recommandations formulées par les audits antérieurs continuent à faire l'objet d'attention. La plupart des points ont été traités et les thèmes restants sont actuellement abordés.

Les audits attendus dans les années à venir porteront sur l'évaluation et la gestion des risques, la planification de l'activité, la structure de l'organisation et la gestion des parties prenantes.

## 8. Prochaine réunion

À définir en fonction du processus de recrutement du prochain directeur de l'ETF.

### Points d'action

- Le procès-verbal de la réunion de juin 2008 doit être modifié afin de reprendre davantage de détails concernant les activités de la présidence française de l'UE. Il sera distribué aux membres du conseil par procédure écrite en décembre 2008.
- Davantage de précisions concernant les membres du comité de rédaction lors de la prochaine réunion du conseil de direction.
- Les DG Relations extérieures et Élargissement ainsi que l'office EuropeAid sont invités à présenter des statistiques afin d'illustrer la contribution reçue par l'ETF dans le contexte élargi des activités de relations extérieures de l'UE (en rapport avec le point soulevé par le représentant de la DG Relations extérieures).
- Plan final d'audit pour les années à venir à transmettre par procédure écrite.
- Une référence claire à l'orientation tout au long de la vie doit être ajoutée au programme de travail 2009.
- L'ETF doit participer aux événements pertinents ayant lieu durant la présidence tchèque de l'UE.
- Une proposition quant à la façon de gérer les demandes de déploiement des services de l'ETF dans un contexte géographique élargi sera présentée lors de la prochaine réunion.
- Une proposition révisée de groupe consultatif international doit être présentée.
- Le rapport d'activités annuel doit comporter des détails relatifs à la coopération avec les bailleurs de fonds et les organisations internationales. Cet ajout s'inscrit dans le cadre de la restructuration du rapport qui aura lieu début 2009.